

Appel à projets Innovations pour le passage portuaire



L'appel à projets est ouvert au fil de l'eau à compter du 01/02/2021 jusqu'au 31/04/2021.

SOGET se réserve le droit de prolonger l'appel à projets après cette date.

Les projets peuvent être soumis pendant toute la période d'ouverture de l'appel à projets (ci-après « AAP »).

Avec le soutien de :



En résumé

Nom de l'AAP :

- Innovations pour le passage portuaire

Dates de l'AAP :

- Ouverture de l'AAP le 01/02/2021 et jusqu'au 30/04/2021 (dépôt au fil de l'eau)

Objectif :

- Créer **de nouveaux services à valeur ajoutée** pour les clients et prospects de SOGET, en s'appuyant sur des technologies innovantes

Porteurs cibles :

- Entreprises ou structures de droit privé

Éligibilité des projets :

- Détails page 11

Processus de dépôt :

- Une première étape de pré-dépôt est obligatoire
- Dépôt 1 mois après le pré-dépôt

Critères de sélection :

- Caractère innovant de la démarche, valeur ajoutée du projet

Documents à fournir :

- Pré-dépôt
- Dépôt

Contact :

One4you.aap@soget.fr

Sommaire

1. Contexte	4
1.1. Le port : un nœud logistique majeur	4
1.2. Les enjeux concernant les données sur le passage portuaire	4
1.3. SOGET	5
1.4. Le Port Community System S)ONE	5
1.4.1. Le rôle de la plateforme	5
1.4.2. La valeur ajoutée de S)ONE	8
1.5. ONE4YOU	9
2. Objectif et thématiques	10
3. Comment candidater à l'appel à projets ?	11
3.1. Étapes clés	11
3.2. Pré-dépôt	11
3.3. Dépôt	11
3.3.1. Critères d'éligibilité	11
3.4. Critères de sélection du dossier lors du pré-dépôt et dépôt	11
4. Documents à fournir pour candidater	12
5. Confidentialité	12
6. Pourquoi candidater ?	12
7. Contacts de l'appel à projets	12

1. Contexte

1.1. Le port : un nœud logistique majeur

Un port, qu'il soit maritime ou aérien, est le principal nœud de la chaîne logistique du commerce extérieur. L'entrée dans la Communauté Européenne, sur le territoire français, les opérations à valeur ajoutée logistique transport sont autant d'événements générateurs de complexité et de contrôle, en plus du changement de mode de transport.

Le port est nécessairement également un nœud de la chaîne de l'information. **Les opérations successives du passage portuaire, qu'elles soient administratives, logistiques, financières, douanières... nécessitent des données de sources multiples et sont elles-mêmes génératrices de données transactionnelles.**



Le schéma ci-contre présente schématiquement la complexité des échanges de données entre acteurs public et privés à mettre en œuvre pour le passage d'une marchandise dans un port.

L'import ou l'export d'une marchandise, c'est en moyenne : 25 parties prenantes, 40 documents et 200 données échangées.

1.2. Les enjeux concernant les données sur le passage portuaire

Les enjeux sont différents selon les acteurs :

Pour un chargeur, à l'import, la disponibilité de la marchandise en temps et en heure est un enjeu de planification des opérations et de réduction des coûts. S'il est difficile d'anticiper les événements logistiques pour définir une heure d'arrivée précise, la disponibilité et la fiabilité des données sur la chaîne logistique peuvent permettre au chargeur de s'adapter.

À l'export, les temps de livraison, leur fiabilité et la transparence que le chargeur peut apporter à ses clients lui donnent un avantage compétitif.

Pour un acteur de la chaîne logistique terrestre, rouage essentiel du passage portuaire, la rentabilité dépend notamment de la réduction des temps d'attentes, qu'ils soient logistiques (camion au terminal, dépôt de vide...) ou qu'ils concernent les informations (paiements à effectuer, libération douanière...).

Un autre facteur de productivité est la performance de la planification des opérations des logisticiens. La transparence des données et leur prédictibilité permettra la planification effective et anticipée des opérations.

Pour un agent de fret maritime, une gestion optimisée des échanges de données est un gage de célérité du passage portuaire, permettant de respecter les dates de clôture.

Pour un armateur, la bonne circulation des données nécessaires au passage portuaire est la condition première pour optimiser les temps d'escale. Pour cela, il est nécessaire de limiter la multiplication des supports de communication des données, causant une perte de temps et des risques d'erreur.

1.3. SOGET

Depuis 1983, SOGET développe, commercialise et met en œuvre des solutions informatiques pour faciliter le commerce international. C'est le leader mondial du Port Community Systems (PCS) avec 50 références sur 4 continents. SOGET est basé au Havre et emploie environ 100 personnes. La dernière version du PCS éditée par SOGET s'appelle S)ONE.

La mission de SOGET est de servir la fluidité des opérations portuaires, en organisant pour les différents opérateurs publics et privés, une gestion intelligente, partagée et instantanée des informations relatives aux chaînes logistiques.

Vision :

- Les transferts de biens et les mouvements des hommes contribuent à la croissance harmonieuse de notre planète.
- Pour échanger efficacement, il faut pouvoir transporter en toute sécurité, avec rigueur, transparence mais aussi confidentialité.
- La maîtrise des flux d'information doit garantir cette sécurité tout en optimisant, par une plus grande fluidité, les différentes opérations maritimes, aériennes, portuaires et logistiques.

<http://www.soget.fr/>

1.4. Le Port Community System S)ONE

1.4.1. Le rôle de la plateforme

Tout comme son prédécesseur AP+, S)ONE est un PCS, une plateforme électronique communautaire, neutre et ouverte permettant l'échange sécurisé d'informations entre les acteurs privés et publics. Il orchestre et automatise les flux documentaires, logistiques et commerciaux conformément aux processus métiers du passage portuaire et en appliquant le principe de guichet unique.



S)ONE est le point d'entrée unique pour les données marchandises, renseignées et enrichies par les acteurs logistiques propriétaires de ces données et mises à disposition des autres maillons de la chaîne logistique selon le respect de la confidentialité commerciale.

S)ONE apporte donc à chaque acteur logistique cohérence et fiabilité dans ses échanges de données amont et aval, permettant ainsi des économies significatives sur la chaîne logistique.

Appel à projets – Innovations pour le passage portuaire

Un client utilisateur de S)ONE participe, dans le cadre de ses opérations quotidiennes, au déroulement des flux standards simplifiés des opérations à l'import et à l'export suivants :

IMPORT

- Annonce de transport
 - Annonce de l'escale du navire
 - Annonce de l'escale pour chaque agent de fret

- Annonce de la marchandise
 - Saisie des manifestes
 - Soumission du manifeste à la Douane
 - Identification du transporteur

- Opérations de manutention
 - Déchargement de la marchandise
 - Constat des différences entre l'annonce de la marchandise et ce qui a été effectivement déchargé

- Sortie de la marchandise
 - Bon à délivrer commercial
 - Déclaration en Douane et autorisation
 - Autorisation de sortie
 - Constat d'enlèvement

EXPORT

- Annonce de transport
 - Annonce de l'escale du navire
 - Annonce de l'escale pour chaque agent de fret

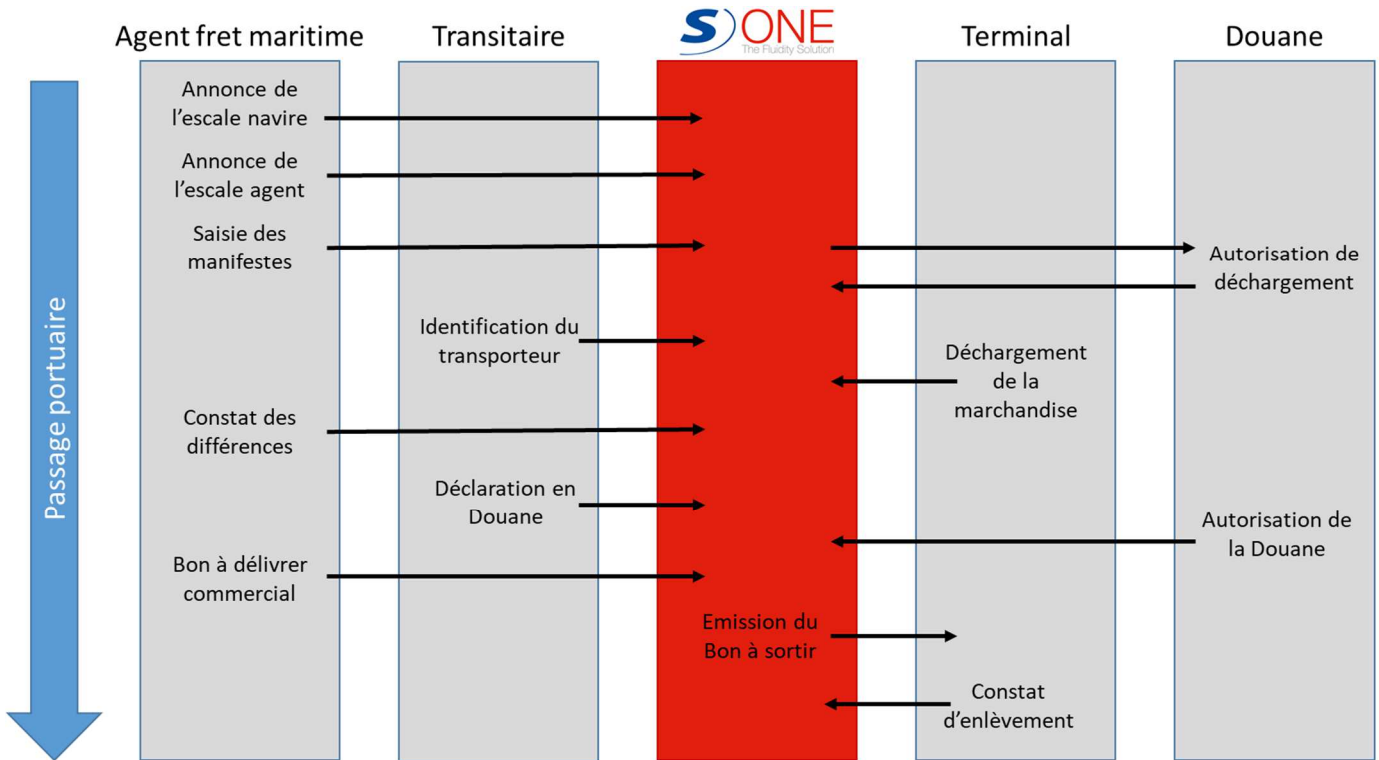
- Annonce de la marchandise
 - Confirmation des bookings
 - Dédouanement de la marchandise
 - Identification du transporteur et de la VGM

- Entrée de la marchandise
 - Autorisation d'export de la Douane
 - Autorisation de chargement
 - Autorisation d'entrée et constat

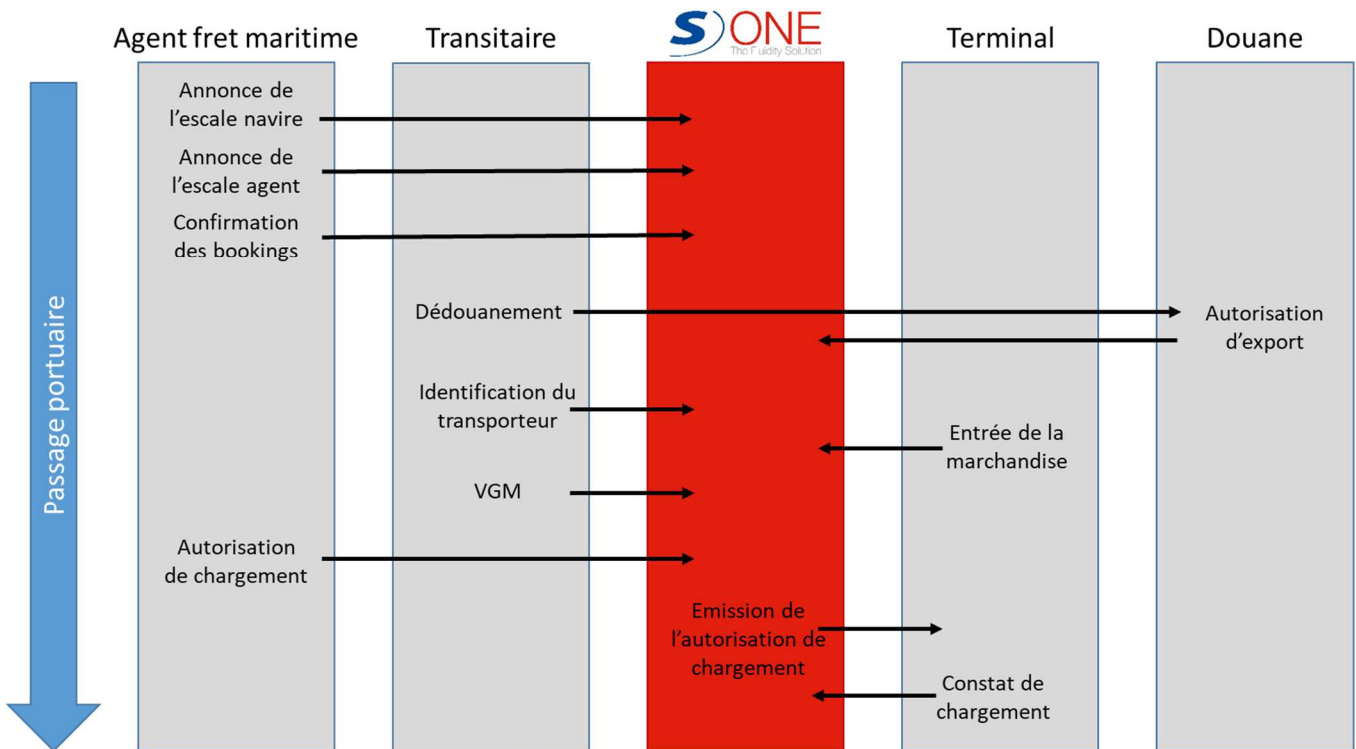
- Opérations de manutention
 - Chargement de la marchandise
 - Constat de chargement

Appel à projets – Innovations pour le passage portuaire

Les flux peuvent être présentés schématiquement de la façon suivante à l'import :



Et à l'export :

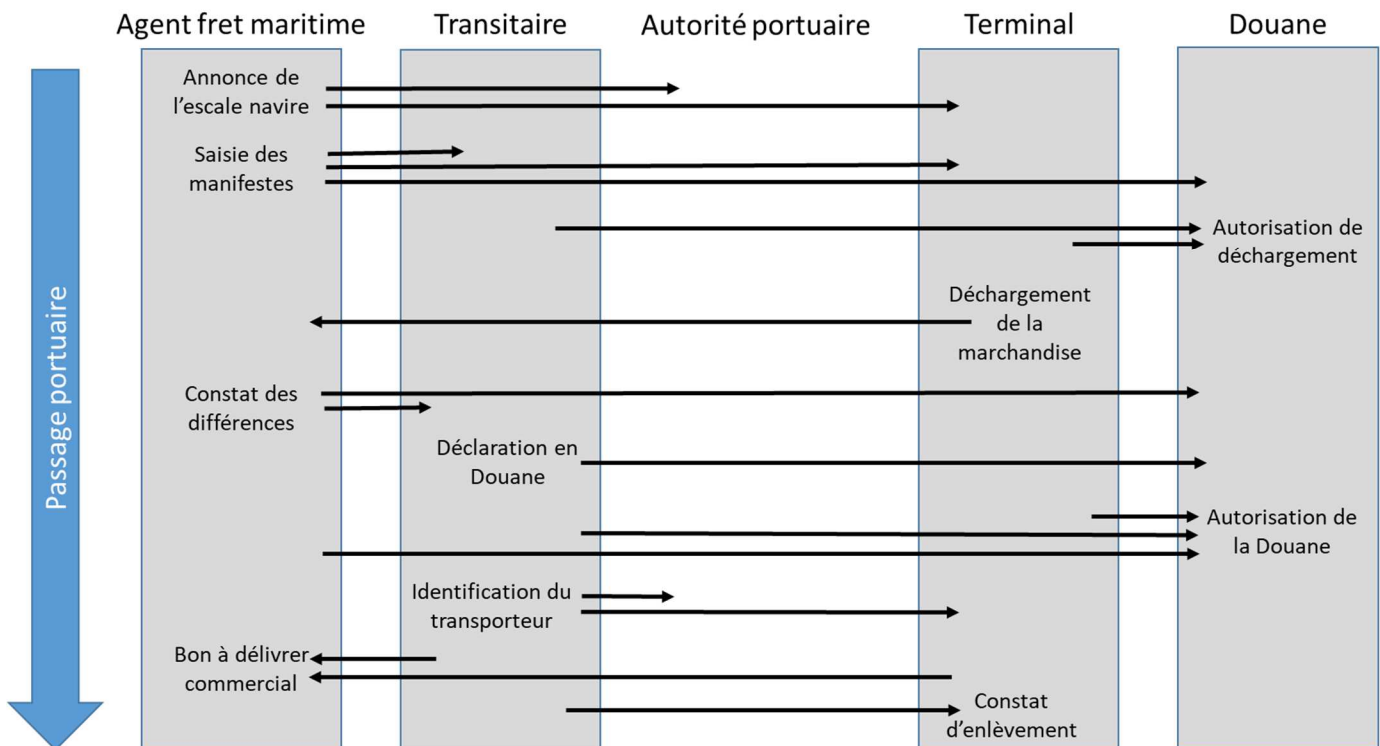


1.4.2. La valeur ajoutée de S)ONE

La valeur ajoutée première de S)ONE est la facilitation des formalités administratives relatives au passage portuaire des marchandises et la diminution des échanges d'information. S)ONE est une interface unique pour l'ensemble des parties prenantes qui se charge de **pousser** les informations aux parties prenantes et intéressées dès qu'elles sont disponibles.

Sans PCS, les informations doivent transiter entre plusieurs intermédiaires qui doivent chacun les **tirer** à eux. Le passage portuaire peut alors être schématisé de la façon ci-dessous.

Voici un exemple simplifié des échanges nécessaires dans le cadre de l'import des marchandises en l'absence de S)ONE :



La valeur ajoutée de la plateforme est d'autant plus significative que l'on prend en compte dans l'analyse certaines opérations écartées de ce modèle simplifié :

- Contrôles et autorisations phytosanitaires
- Contrôles et autorisations vétérinaires
- Dégrouper en zone sous douane
- Mises sous surveillance ou en dépôt par la Douane
- Gestion des conteneurs vides...

D'autre part, S)ONE garantit l'unicité des informations. En effet, chaque information est créée une seule fois puis stockée sur la plateforme. Elle gère de plus un ensemble de référentiels contrôlés et approuvés par la communauté portuaire, ce qui garantit la compréhension de l'information et diminue le risque d'erreur.

En plus d'une interface ergonomique pour la saisie et la consultation des informations sur le passage des marchandises, l'éditeur de S)ONE, SOGET, construit les interfaces avec les systèmes informatiques de ses clients. Ainsi, ils continuent à travailler avec leurs outils métiers, leurs référentiels, et les données circulent automatiquement entre ceux-ci et S)ONE.

Enfin, S)ONE apporte un ensemble de services annexes à la seule gestion des données du passage portuaire.

Appel à projets – Innovations pour le passage portuaire

- Pour les acteurs qui le souhaitent, en particulier ceux ne bénéficiant pas d'une solution métiers interfacée avec la plateforme, l'ensemble des opérations réalisées et à réaliser est visualisable sous forme de tableaux de bord dans l'interface de S)ONE.
- Un module statistique personnalisé permet de suivre l'évolution de son activité.
- Des options permettent de suivre le statut des marchandises et leurs avancements dans le passage portuaire, ainsi que d'être alerté lorsque que certains événements ciblés sont déclenchés au sein de la plateforme, comme l'émission du bon à sortir par exemple.

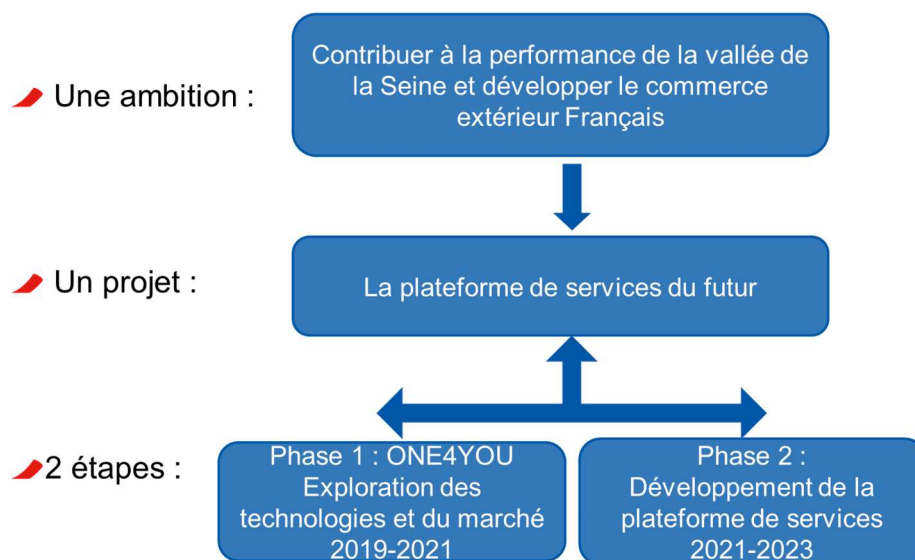
1.5. ONE4YOU

Fin 2018, SOGET a lancé son nouveau programme de recherche et développement 2019-2022 dont le premier projet d'innovation est ONE4YOU.

L'enjeu pour SOGET est de réaliser un saut technologique majeur, au sein de la révolution digitale pour offrir de nouveaux services à valeur ajoutée à ses clients et conforter son positionnement concurrentiel.

Les premiers bénéficiaires seront les clients.

Les piliers technologiques de ONE4YOU sont l'utilisation de l'intelligence artificielle, du big data, de la blockchain et des IoT comme sources de données.



La phase 1 de ONE4YOU a permis de réaliser une étude de marché et d'identifier les thématiques pour le présent appel à projets. Des Preuves de Concept sont également en cours de développement sur des modèles prédictifs notamment.

2. Objectif et thématiques

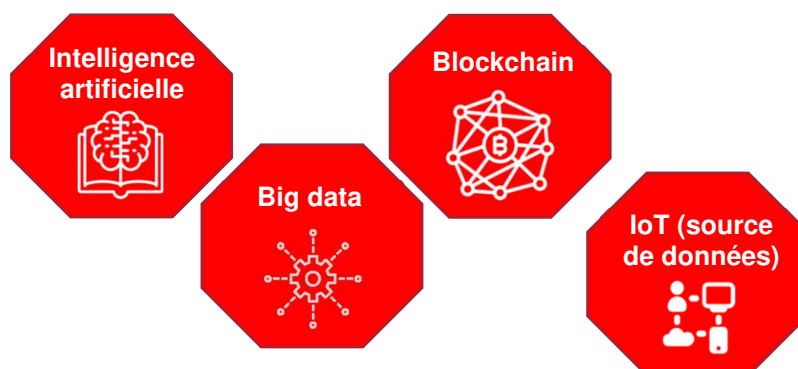
L'objectif de cet appel à projets est de **créer de nouveaux services à valeur ajoutée** pour les clients et prospects de SOGET, en s'appuyant sur l'innovation.

Le projet que vous proposez doit aboutir a minima au **développement d'une preuve de concept** d'un **service innovant** pour SOGET et du **business model** associé.

L'analyse du besoin clients a permis d'identifier des thématiques et sous-thématiques de travail :

Thématiques	Sous-thématiques
Transparence et partage de l'information	KPIs avancés
	Amélioration de la traçabilité de la marchandise
	Interopérabilité entre PCS
Performance du flux de marchandise	Mise à disposition géographique des données
	Optimisation de la gestion des vides
Aide à la décision	Simplification / partage des processus
	Simulation et prédiction pour faciliter la planification des opérations
Data	Estimation et optimisation tarifaire
Performance du flux d'information	Connaissance du marché
	Dématérialisation / accélération des transferts financiers
Qualité	Dématérialisation / accélération du transfert des documents de transport
Expérience client	Acquisition de données IoT
	Ergonomie / amélioration de l'expérience client

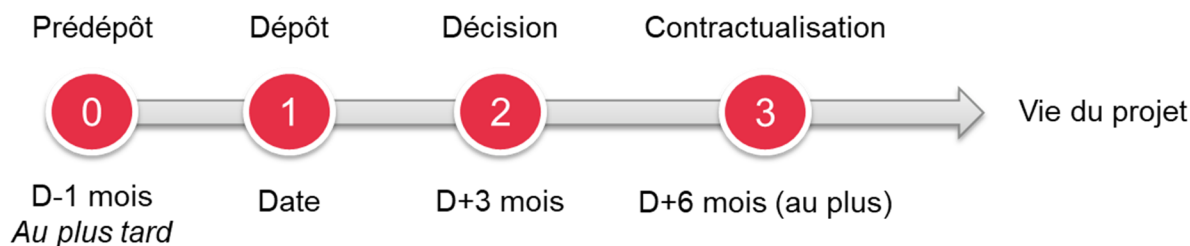
Pour servir les thématiques de travail qui ont été mises en avant, SOGET a identifié 4 piliers technologiques :



Ces technologies seront particulièrement étudiées, cependant, l'appel à projets ne se limite pas à celles-ci. Une des pistes de travail peut être la combinaison de plusieurs de ces technologies.

3. Comment candidater à l'appel à projets ?

3.1. Étapes clés



3.2. Pré-dépôt

Le porteur contacte SOGET pour organiser une réunion de pré-dépôt, à l'adresse suivante : one4you.aap@soget.fr.

La réunion de pré-dépôt consiste en une présentation par le porteur du projet proposé. Cette présentation doit s'appuyer sur une présentation au format PowerPoint (maximum 15 slides) comportant les informations suivantes :

- Présentation de la structure ou du groupement
- Contexte et état de l'art
- Présentation du projet : idée, technologie envisagée, caractère innovant, valeur ajoutée
- Planning prévisionnel
- Coût à + - 30%

Cette étape a vocation à orienter et à conseiller le porteur de projet sur les points suivants :

- Adéquation du projet avec les attendus du cahier des charges
- État de l'art en matière d'innovation vis-à-vis du projet proposé

Dans un délai d'une semaine à l'issue de cette réunion, SOGET informera le porteur de ces remarques sur le projet et émettra une recommandation de dépôt ou non du projet. La date de dépôt pour le projet sera 1 mois après cette réunion de pré-dépôt.

3.3. Dépôt

Les projets doivent être adressés sous forme électronique à l'adresse suivante : one4you.aap@soget.fr.

3.3.1. Critères d'éligibilité

- Le porteur de projet doit être une entreprise ou structure de droit privé
- Le porteur de projet peut être un groupement ou une entité individuelle.
- Le porteur du projet ne devra pas être qualifié « d'entreprise en difficulté » au sens de la réglementation européenne.
- Respect de l'objet de l'appel à projets : les projets ne respectant pas l'objet de l'AAP ne seront pas instruits.
- Composition du dossier et respect des délais : le dossier devra être soumis dans les délais. Il devra être complet et au format demandé. L'échéance est fixée au 30/04/2021 à 23h59.

3.4. Critères de sélection du dossier lors du pré-dépôt et dépôt

Les principaux critères de sélection sont les suivantes, sans hiérarchisation entre eux :

- Originalité des préconisations et du projet envisagé : caractère innovant (nouvelles technologies/approches/procédés), performance et ROI attendu
- L'adéquation entre l'objectif du projet et les moyens financiers demandés
- Capacité à être expérimenté et déployé rapidement
- Capacité à industrialiser le prototype rapidement et avec un coût maîtrisé

Appel à projets – Innovations pour le passage portuaire

- Les références sur des missions similaires par leur nature et leur envergure
- La pertinence des objectifs et la qualité de la méthodologie proposée
- Les profils des intervenants et la qualité des CV
- Les motivations du porteur sur le sujet

4. Documents à fournir pour candidater

Le pré-dépôt doit comporter :

- Présentation du projet au format PowerPoint
- Soutenance du projet

Le dossier de dépôt doit comporter :

- Le dossier de candidature complété (fourni en Annexe 1)
- Un curriculum vitae du responsable de l'étude et des intervenants pressentis
- La proposition complète (15 pages maximum) :
 - Une présentation de la structure, de ses principales références en lien avec le sujet de l'étude
 - Un descriptif des objectifs et une proposition détaillée de méthodologie comportant un calendrier des travaux, une bibliographie et les résultats attendus
 - Un budget détaillé
 - Le plan de mise en œuvre du projet

Aucun dossier partiellement complété ou ne respectant pas les formats demandés ne sera traité.

5. Confidentialité

SOGET garantit que les documents transmis dans le cadre de cet AAP sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont communiqués que dans le cadre restreint des décisionnaires de cet appel à projets. Il en est de même pour l'ensemble des informations susceptibles d'être portées à votre connaissance lors de la lecture de cet appel à projets et de la conduite du projet, que ce soit en amont ou lors du déploiement du projet.

6. Pourquoi candidater ?

Cet appel à projet est pour vous l'opportunité de :

- Participer à un projet avec un client final
- Présenter votre savoir-faire
- Participer à un projet pour une entreprise qui valorise ses contributeurs
- Bénéficier d'une communication d'une entreprise reconnue
- Être financé sur un projet d'innovation

7. Contacts de l'appel à projets

Si vous avez des questions concernant cet appel à projets, vous pouvez contacter :

- Olivier Jean-Degauchy, olivier.jean-degauchy@soget.fr, 02.35.19.25.54
- Haifa Abdelhak, haifa.abdelhak@soget.fr, 02.35.19.25.54
- one4you.aap@soget.fr